

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 28 janvier 2009, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Avis de la Faculté de science politique et de droit relatif au Plan stratégique de l'UQAM 2009-2014.

Résolution CFSPD-2008-2009-393

ATTENDU le projet d'avis de la Faculté de science politique et de droit déposé par le doyen;

ATTENDU les avis produits par le Département de science politique, le Département des sciences juridiques, l'Institut international de Montréal, l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit et le décanat de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU la convergence de plusieurs éléments contenus dans les différents avis;

ATTENDU les discussions et les modifications apportées à l'avis en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Côté, appuyé par Jean-Pierre Villaggi que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTE l'avis de la Faculté de science politique et de droit et les avis du Département de science politique, du Département des sciences juridiques, de l'Institut international de Montréal et de l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit au recteur de l'UQAM, monsieur Claude Corbo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 28 janvier 2009

René Côté
Doyen